

**SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT
DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU SUD GARD
(SITOM SUD GARD)**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 MARS 2019

DL19006	COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2018
---------	-----------------------------------

Etaient présents :

Président : M. Hervé GIELY, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Redessan,
Vice-Présidents :

M. Aimé BARACHINI, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Adjoint au Maire de Fourques,
M. Claude BONNAFOUX, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de St Maurice de Cazevieille,
Mme Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale
M. Didier LEBOIS, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie d'Aubord,
M. Eddy VALADIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Gilles,
M. Jacques BOLLEGUE Maire de la Calmette, suppléant de M. Frédéric TOUZELLIER, C.A. de
Nîmes Métropole, Maire de Générac,

Secrétaires :

M. Lionel HEBRARD, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Manduel,
Mme Nicole PERRAU, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de la Rouvière,
M. Christophe BOUGAREL, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de Castelnau-Valence,
M. Serge REDER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Rodilhan,

M. Jack DENTEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de la Calmette,
M. Frédéric PASTOR, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. François DUPUIS,
C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Bouillargues, M. Jérôme PANTEL, C.C. Beaucaire
Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Bellegarde, M. Alex DUMAGEL, C.A. de Nîmes
Métropole, Adjoint au Maire de St Gilles, Mme Catherine ROCCO, C.A. de Nîmes Métropole,
Adjointe au Maire de Caveirac, M. Patrick LAUZE, C.C. du Pont du Gard, adjoint au Maire de Comps,
Mme Corinne PONCE CASANOVA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes
M. Jean-Jacques GRANAT, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Manduel, Mme Liliane ALLEMAND,
C.A. d'Alès Agglomération, Conseillère Municipale de Vézénobres, M. Marc GIBERT, Maire de
Dions suppléant de M. Gilles TIXADOR, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Anastasie, Mme
Dominique NOVELLI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de St Gilles, M. Thierry
PROCIDA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Jacky RAYMOND, C.A. de
Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Michel GABACH, C.A. de Nîmes
Métropole, Maire de St Dionisy M. Michel GUERBER, C.C. Pays d'Uzès, Conseiller Municipal Mairie
de Lussan, M. Alain REBOUL, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie de le Cailar,
Mme Françoise TURRIBIO Conseillère Municipale en Mairie d'Aubord suppléante de Mme Joëlle
CACHIA-MORENO, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie de Vauvert, Mme
Annick CHOPARD, C.C. de Petite Camargue, Adjointe au Maire de Vauvert, M. Frédéric SALLE
LAGARDE, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Moussac. M. Jean-Claude FEYBESSE, C.A. de Nîmes
Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Patrice QUITTARD, C.A. de Nîmes
Métropole, Maire de Poulx, Mme Andrée ROUX, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de St Jean de
Serres,

Etaient absents excusés :

Vice-Présidents :

M. Alain DALMAS, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Garons,
M. Frédéric TOUZELLIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Générac,
M. Richard TIBERINO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes,
Mme Marie-Reine DELBOS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes,

Secrétaires :

M. Alain BARBUSSE, C.C. Pays de Sommières, Adjoint au Maire de Parignargues,
Mme Sylvette FAYET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes,

M. Laurent BURGOA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Gérard GIRE, C.A.

Nîmes Métropole, Maire de Fons Outre Gardon, M. Bernard ANGELRAS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Mme Monique BOISSIERE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, M. Julien PLANTIER, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Melle Maud CHELVI-SENDIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, Mme Claude DE GIRARDI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes, M. Bernard RITTER, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Vallabrègues, M. Yoann GILLET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Marc TAULELLE, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Mme Joëlle CACHIA-MORENO, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie de Vauvert, Mme Bernadette MAUMEJEAN, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie d'Airargues, M. Michel BAZIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Gilles TIXADOR, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Anastasie, M. André NAFRAICHEUR, C.C. du Pont du Gard, 1^{er} Adjoint au Maire de Meynes, M. Julien SANCHEZ, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Maire de Beaucaire, M. Claude MARTINET, C.C. du Pont du Gard, Maire de Montfrin, M. Didier KIELPINSKI, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Garrigues Ste Eulalie, M. Joël ROUDIL, CC Piémont Cévenol, Maire de Carnas

Pouvoirs donnés :

André NAFRAICHEUR à Hervé GIELY
Bernard ANGELRAS à Frédéric PASTOR
Monique BOISSIERE à Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET

Monsieur Hervé GIELY, Président, rapporteur, expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-1,

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2018, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur, accompagné des états du passif, l'état des recettes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur Syndical a repris dans les écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes opérations d'ordres qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

VU le compte de gestion du comptable public du budget principal, transmis au Président,

CONSIDERANT que les résultats globaux, par section, du compte administratif présenté par le Président pour l'exercice 2018 sont conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le comptable public ; que cette conformité s'étend au niveau de chaque chapitre aussi bien en recettes qu'en dépenses,

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

- De statuer :
 - sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018,
 - sur l'exécution du Budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

- De déclarer que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2018, par le Receveur Syndical, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Nombre de présents : 33

Nombre de votants : 33 + 3 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20190311-DL19006-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2019

Affichage : 14/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Le Président du SITOM SUD GARD
Hervé GIELY

